

10 - 19 - 25 février

Carnaval vous attend

Page 13



Education

Lycée : le projet retenu

.....Page 3

Travaux

Le panorama des chantiers à la
plage et au village

.....Pages 4-5

Citoyenneté

« Construire l'Argelès-sur-Mer
de 2020 »

.....Page 6

Finances

Budget :

un investissement soutenu

Les principaux travaux
programmés en 2012

.....Pages 7-8-9

Rétrospective

Les douze événements qui ont
marqué 2011

.....Pages 10-11

Vie municipale

Les dossiers du conseil
municipal

.....Page 12

Animations

Les rendez-vous de février

.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne)
Papier 100% recyclé.



Éditorial



En toute transparence

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille

Lors du conseil municipal du 15 décembre, j'ai porté à la connaissance des élus le rapport de la Chambre Régionale des Comptes du Languedoc-Roussillon sur l'analyse des comptes de la commune au titre des exercices 2007 et suivants.

A ma demande, ce rapport et la réponse que la ville y apporte ont été mis en ligne sur notre site internet. Comme tout rapport, il a donné lieu à des interprétations, certaines visant à porter atteinte à la gestion de la commune. De ce document de 55 pages, je retiendrai 2 éléments particuliers.

Le premier a trait à la situation financière de la ville. Dans son introduction, la Chambre écrit : *“ La situation financière se caractérise par des résultats régulièrement positifs sur la période examinée. Les dépenses apparaissent maîtrisées, les dépenses réelles de fonctionnement progressant globalement au même rythme que les recettes de fonctionnement réelles. L'investissement soutenu est largement financé par les ressources propres de la collectivité, avec une capacité d'autofinancement importante, et le niveau de l'endettement est peu élevé ”*. Voilà qui devrait couper court à toutes les critiques sur la situation financière d'Argelès-sur-Mer, la ville dont les taux d'imposition sont les plus bas de sa strate démographique en Languedoc-Roussillon.

Le second élément concerne deux opérations immobilières réalisées par la commune. La Chambre écrit : *“ dans le cadre de la revente de l'ancien supermarché “Champion” pour 1 600 000 euros à la société GIFI, la commune réalise une plus value de 1 074 000 euros, revendant ce bien trois fois le prix de son acquisition ”*. Elle poursuit en remarquant que : *“ lors de la vente de terrain pour la réalisation du magasin ALDI, soit 2 000 000 euros de recettes pour la commune, la cession est réalisée 1,5 fois plus que le prix d'achat par la commune, et 4,6 fois plus que la borne haute de l'estimation des Domaines ”*.

Dans ces transactions, le seul objectif recherché par la ville était celui de l'intérêt des Argelésiens. La vente du “Champion” nous a permis de financer pratiquement la construction de l'espace Waldeck-Rousseau, lieu de vie fréquenté par des dizaines d'associations. Le produit de la vente d'ALDI a intégralement été affecté aux dépenses d'équipements de la ville, équipements utilisés par l'ensemble de la population.

Jouant pleinement son rôle de contrôle, la Chambre a relevé un certain nombre de points mineurs que la ville doit améliorer. Nous avons déjà commencé à suivre ses recommandations. Mais ce rapport nous conforte dans notre gestion et renforce notre conviction que le cap que nous tenons avec la majorité municipale, n'en déplaise à certains, est le bon.

Lycée : le projet retenu



Le jury du conseil régional a choisi l'atelier d'architecture montpelliérain Emmanuel Nebout pour la construction du lycée Emile Combes. Présentation du projet.

A Taxo, sur le terrain du lycée Emile Combes, les engins de terrassement qui s'activent depuis le mois de décembre ne creusent pas encore les premières fondations de l'établissement. Jusqu'au mois de mai, le terrain connaîtra, comme la loi l'impose, des recherches archéologiques préventives effectuées par une société désignée par le conseil régional. Ses observations seront ensuite transmises au Service Régional de l'Archéologie, service dépendant de l'Etat.

En attendant ce rapport, le dossier continue d'avancer à Montpellier et à Argelès-sur-Mer. A Montpellier, 50 cabinets d'architecture ont présenté leur candidature au jury régional qui s'est réuni en fin d'année pour examiner les 5 les plus pertinentes.

C'est celle de l'atelier d'architecture montpelliérain Emmanuel Nebout qui a été retenue. Dans son équipe figure l'architecte argelésien Marc Dupré. Nous publions ci-dessus et ci-contre les images de synthèse du futur lycée.

L'analyse du dossier indique que : *“ le projet s'attache à recomposer le paysage de l'entrée nord de la ville. Il s'attache à donner une réponse claire et une image valorisante à un programme complexe. Il est conçu comme une petite ville avec ses rues, ses places, ses jardins et une grande maison ”.*

Par ailleurs, *“ le concept architectural protège l'établissement de deux grandes nuisances du site, le vent dominant et le bruit en provenance de la RD 914 ”.*

Concernant les espaces verts, on note que “

les espèces végétales préconisées pour les espaces extérieurs sont toutes d'origine méditerranéenne, à faible consommation d'eau, et qu'une partie des toitures sera végétalisée ”.

Voilà les principales caractéristiques du projet que le conseil régional a retenu.

Son coût est de 44,2 millions d'euros HT.

A Argelès-sur-Mer, le conseil municipal a approuvé au mois de décembre la délibération pour la cession gratuite à la région de ce terrain d'une superficie de 67 413 m².

Deux élus de l'opposition, M^{me} Caselles et M. Madern, se sont abstenus.



Le tour de ville des chantiers au

Route de Taxo à la mer

La communauté de communes Albères - Côte Vermeille a terminé la mise en place d'un nouveau réseau d'eau potable entre le rond-point de Taxo et le chemin du Pas de l'Arbre Blanc. Actuellement, l'installation de ce réseau se poursuit en direction du chemin du Pas de las Baques.

Dans le même temps ont débuté les travaux de terrassement entre le chemin de l'Arbre Blanc et le camping Taxo-les-Pins.

Ils sont le préalable à la création d'un réseau de collecte des eaux



pluviales et à l'enfouissement des réseaux. Ils seront suivis par

l'élargissement de la chaussée, la création d'une voie sécurisée

pour les piétons et les cyclistes et la pose d'un nouvel éclairage.



Route nationale

La première phase des travaux concernant les réseaux est maintenant terminée.

Elle a vu l'installation de nouveaux réseaux pour la collecte des eaux pluviales et la distribution de l'eau potable. Le réseau d'assainissement a été modernisé par secteur.

Cette phase a également vu les interven-

tions sur les réseaux secs.

Le chantier va maintenant passer aux travaux de voirie proprement dits : l'agrandissement des trottoirs, la création d'une piste cyclable côté gauche de la chaussée en direction de Collioure, la pose de nouveaux mâts d'éclairage et la mise en place d'un nouveau mobilier urbain.

Ancien chemin de Collioure

Le Plan d'aménagement d'ensemble de Charlemagne prévoit la modernisation de cette voie qui sera un axe transversal de ce quartier aujourd'hui en pleine évolution

Avant les travaux de voirie, les entreprises procèdent actuellement à la modernisation des réseaux humides (eau potable, collecte des eaux pluviales) et à l'enfouissement des réseaux secs (fibre optique, électricité et téléphone).



Intempéries La catastrophe naturelle reconnue

Suite à la demande formulée par la ville auprès des services préfectoraux, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu à la suite des inondations et coulées de boue du 21 novembre 2011. L'arrêté interministériel du 27 décembre 2011 a été publié au Journal Officiel du 3 janvier 2012.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle favorise l'indemnisation des assurés par leur compagnie d'assurance.

village et à la plage

Avenue des Pins (1)

A la plage, entre le rond-point de l'Europe et l'allée des Pins, l'avenue des Pins est en plein travaux et totalement fermée à la circulation.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de l'opération dont les premières tranches ont été réalisées entre le rond-point de l'Arrivée et le rond-point de l'Europe.

Ils verront l'agrandissement des trottoirs et la création d'une voie sécurisée pour les cyclistes et le Train Bus qui disposera d'une nouvelle gare.

Le chantier a débuté par l'installation d'un réseau de collecte



des eaux pluviales qui n'existaient pas à cet endroit. Le réseau d'eau potable a également été déplacé.

Puis, ce sont les réseaux secs (fibre optique, électricité et téléphone) qui seront enfouis. Dans le même temps, la recons-

truction de la murette en pierre du côté du bouledrome a été réalisée.



Avenue des Pins (2)

La communauté de communes Albères - Côte Vermeille poursuit sa politique d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés

Après ceux installés cet été avenue du Grau, deux nouveaux modules de conteneurs enterrés vont être mis en place avenue des Pins.

Le premier module sera implanté près des actuels WC publics. Il comprendra un conteneur enterré pour les ordures ménagères et un conteneur enterré pour les papiers et emballages recyclables.

Le second module (*notre photo*), pour lequel les travaux de creusement ont été effectués, comprendra un conteneur enterré pour le verre, un pour les ordures ménagères et un conteneur pour le recyclage. Le conteneur à verre a une capacité de 4 m³ ; les autres de 5 m³.

A la plage, les prochaines implantations de conteneurs auront pour cadre le centre commercial du Costa Blanca et le Racou.

Avenue de Charlemagne

Bientôt, le difficile passage à gué qui permettait de franchir la rivière de l'Abat ne sera plus qu'un lointain souvenir. A cet endroit, le Plan d'aménagement d'ensemble de Charlemagne prévoit l'installation d'un pont. Les travaux de décaissement de la chaussée dans le sens nord-sud ont déjà été réalisés. Ils permettront l'agrandissement de cette voie.

Avant la pose du pont, les entreprises installent deux canalisations sous le lit de la rivière.



« Construire l'Argelès-sur-Mer de 2020 »

C'est le thème développé par Pierre Aylagas lors des vœux du conseil municipal à la population à l'espace Jean Carrère. Un millier de personnes a participé à cette soirée.

Second rendez-vous de l'année argelésienne après le bain du premier de l'an, les vœux du conseil municipal attirent toujours autant de monde à l'espace Jean Carrère.

Un espace préparé et décoré par les services municipaux où les Argelésiens ont pu découvrir un diaporama retraçant l'activité municipale et la vie de la commune en 2011.

Cette édition 2012 a vu une cérémonie plus resserrée, avec Pierre Aylagas pour seul orateur, après l'accueil effectué par Maguy Pujadas-Roca, adjointe à la communication, ce qui a permis de consacrer plus de temps aux échanges autour du buffet. Dans son intervention, le maire a d'abord rappelé que 2011 restera au niveau international l'année de la catastrophe de Fukushima et de la liberté retrouvée par certains pays du Maghreb.

Au niveau national et local, la crise frappe toutes les communes. « *Jamais, depuis que je suis maire, je n'avais été autant sollicité par des familles argéliennes qui connaissent des difficultés* » a-t-il souligné.

Pierre Aylagas a ensuite développé sa vision de l'Argelès-sur-Mer de 2020, vision qu'il partage avec son équipe municipale et qui repose sur 3 piliers.

« *Le premier, a dit le maire, c'est le lycée Emile Combes qui renforcera notre position de pôle central du sud du département. Cet établissement qui accueillera 1700 élèves, dont 300 en*



formation post-baccalauréat, aura des retombées très positives pour toutes les activités de la commune ».

« *Le second, c'est notre action en faveur du logement* », a poursuivi le premier magistrat.

« *Nous avons fixé un cap de création de 400 logements à prix modérés pour 2014 et nous le tenons. Nous devons permettre*

à ceux qui travaillent à Argelès-sur-Mer d'y vivre ».

« *Enfin, le troisième pilier, c'est le développement économique* » a insisté Pierre Aylagas en citant l'importance de la commande publique (lycée, collège, médiathèque, piscine couverte, restaurant scolaire de Curie-Pasteur) dans les grands chantiers que la ville va connaître.

Un développement qui passera en 2012 par « *l'aménagement de la partie nord du parc d'activités pour accueillir 14 entreprises* ».

« *Cet Argelès-sur-Mer de 2020* » a conclu le maire « *sera solidaire et citoyen* » avant d'inviter tous les participants à se retrouver autour du verre de l'amitié.

Quatre citoyens à l'honneur

Les médailles de la ville récompensent chaque année des Argelésiens qui s'engagent en faveur de leur commune.

Catherine Flouttard

Présidente de l'ALEC (Association pour le Lycée Emile Combes), elle s'est mobilisée pendant des années pour que le lycée devienne réalité. Avec son équipe, on lui doit l'organisation d'un bac blanc sur le terrain de Taxo, des conférences de presse, une pression permanente sur les élus et les décideurs. Son action et celle de l'ALEC a porté ses fruits puisque le rectorat a finalement autorisé la construction du lycée.

Jean-Pierre Auriach

C'est le Monsieur cérémonies patriotiques. Il a la tâche de coordonner, d'organiser et de faire respecter le protocole lors des célébrations du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novem-



bre. Une mission qu'il accomplit avec tact et fermeté.

Il est également membre de l'association Capbreu dont il est le spécialiste pour la recherche des fontaines des Albères et leur restauration.

Jean-Louis Bonnemaison

C'est le président de la Société de chasse d'Argelès-sur-Mer qui compte plusieurs dizaines d'adhérents. Il s'emploie à gérer la cohabitation entre chasseurs, promeneurs et résidents.

En collaboration avec la ville, la société de chasse participe à l'entretien et au nettoyage

des sentiers dans les Albères.

Jean-Pierre Bisly

Secrétaire général de la mairie de 1971 à 1998, il a terminé sa carrière comme directeur général des services du conseil général. Il a toujours été très impliqué dans la vie locale. Dès 1968, il fonde le foyer des jeunes d'Argelès-sur-Mer.

Ce passionné d'histoire locale est aujourd'hui président de l'UNPRA (Union nationale des retraités et personnes âgées) et de Capbreu qui entretient et restaure notre patrimoine.

Budget : un investissement soutenu

En 2012, la ville continuera son effort d'équipement et d'amélioration du cadre de vie avec des investissements à hauteur de 10 millions d'euros. Un moyen pour soutenir l'activité des entreprises et donc l'emploi en cette période de crise.

Ce n'est que fin mars que le conseil municipal déterminera l'évolution exacte des taux d'imposition des trois taxes (Taxe d'habitation, Taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti).

Fin mars, car c'est à cette date que sera communiquée par l'Etat



Les travaux de viabilisation du lotissement communal de Taxo se poursuivent et seront terminés au printemps. Fin décembre, un tirage au sort a permis d'attribuer 40 parcelles à des familles argésiennes. Celles qui n'ont pas été désignées seront prioritaires pour une parcelle dans le futur lotissement communal qui sera aménagé chemin de Neguebous.

Les autres budgets

Outre l'adoption du budget principal, le conseil municipal de décembre a approuvé d'autres budgets annexes. Il s'agit des :

- budget du lotissement communal de Taxo :

il s'élève à 1 190 000 euros pour financer les travaux de viabilisation en cours.

- budget du Plan d'aménagement d'ensemble de Charlemagne :

il s'élève à 2,03 millions d'euros pour la poursuite des travaux d'aménagement. Ceux-ci sont financés à 71,44 % par les promoteurs.

- budget du Plan d'aménagement d'ensemble de Neguebous :

il s'élève à 486 745 euros pour les travaux d'aménagement. Ceux-ci sont financés à 90,63 % par les promoteurs.

- budget du service portuaire :

il s'élève à 634 514,02 euros.

l'évolution des bases fiscales. Lors du vote des orientations budgétaires (Granotes 102), le maire avait indiqué que cette évolution ne dépasserait pas les 2%. Le budget 2012 se caractérise par une progression des dépenses d'équipement dont la localisation des principaux travaux est présentée dans les pages suivantes.

Il est aussi caractérisé par des incertitudes en matière de dotations et de subventions de l'Etat qui ne couvrent plus depuis longtemps l'inflation.

Il s'inscrit également dans une période où la flambée des coûts de l'énergie pourrait avoir, si elle se poursuit, des conséquences pour les finances des communes. D'un montant de 34,8 millions d'euros, le budget permet de financer les principales actions de la ville en matière d'éducation, d'entretien des voies, de soutien à la vie sportive et culturelle.

Le faible endettement de la commune, reconnu dans le récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes, lui permettra, si besoin est, d'avoir recours à l'emprunt. Reste à savoir quels seront les taux fixés par les établissements bancaires en 2012.

Le budget en 10 chiffres

21,6 millions d'euros :

C'est le montant du budget de fonctionnement qui comprend les charges générales, les charges de personnel et de gestion courante.

13,2 millions d'euros :

C'est le montant du budget d'investissement qui comprend les dépenses d'équipement (10,5 millions d'euros) et le remboursement des emprunts.

3,42 millions d'euros :

C'est le montant de l'autofinancement dont dispose la commune pour réaliser ses opérations d'équipement en 2012.

3,23 millions d'euros :

C'est la somme inscrite au budget pour les travaux de voirie.

900 000 euros :

C'est la somme inscrite au budget pour les premiers travaux de construction de la caserne du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie).

725 000 euros :

C'est la somme inscrite au budget 2012 pour le poste énergie - électricité. Elle était de 600 000 euros en 2011.

450 000 euros :

C'est la participation versée par la commune pour le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

410 000 euros :

C'est la somme inscrite au budget 2012 pour les travaux d'extension de la zone d'activités.

327 000 euros :

C'est la somme inscrite au budget 2012 pour la rénovation et l'entretien des stades.

180 000 euros :

C'est la subvention versée par la ville au Centre communal d'action sociale.

Les principales opérations pr

Route Nationale

Seconde tranche de travaux entre l'avenue de la Gare et le rond-point des Evadés de France. Modernisation des réseaux humides (eau potable, assainissement, eaux pluviales) et enfouissement des réseaux secs (téléphone, électricité, fibre optique). Création d'une piste cyclable sur le côté gauche. Réfection de la voirie et installation d'un nouveau mobilier urbain.

Voirie village

Première tranche travaux de modernisation des chaussées Faubourg de l'Arpe, quartier Saint-Pierre et chemin de Valbonne.

Ecole Curie-Pasteur

Construction d'un réfectoire et d'une salle de jeux. Démolition de la ludothèque remplacée par un espace d'activités.

Route de Collioure

Construction d'une caserne pour le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie.

PAE de Charlemagne

Poursuite du plan d'aménagement d'ensemble avec la création, avenue de Charlemagne, d'un pont franchissant l'Abat. Modernisation et élargissement de l'ancien chemin de Collioure.

Plage sud

Travaux d'enrochement et de réensablement de la plage.

Plage sud

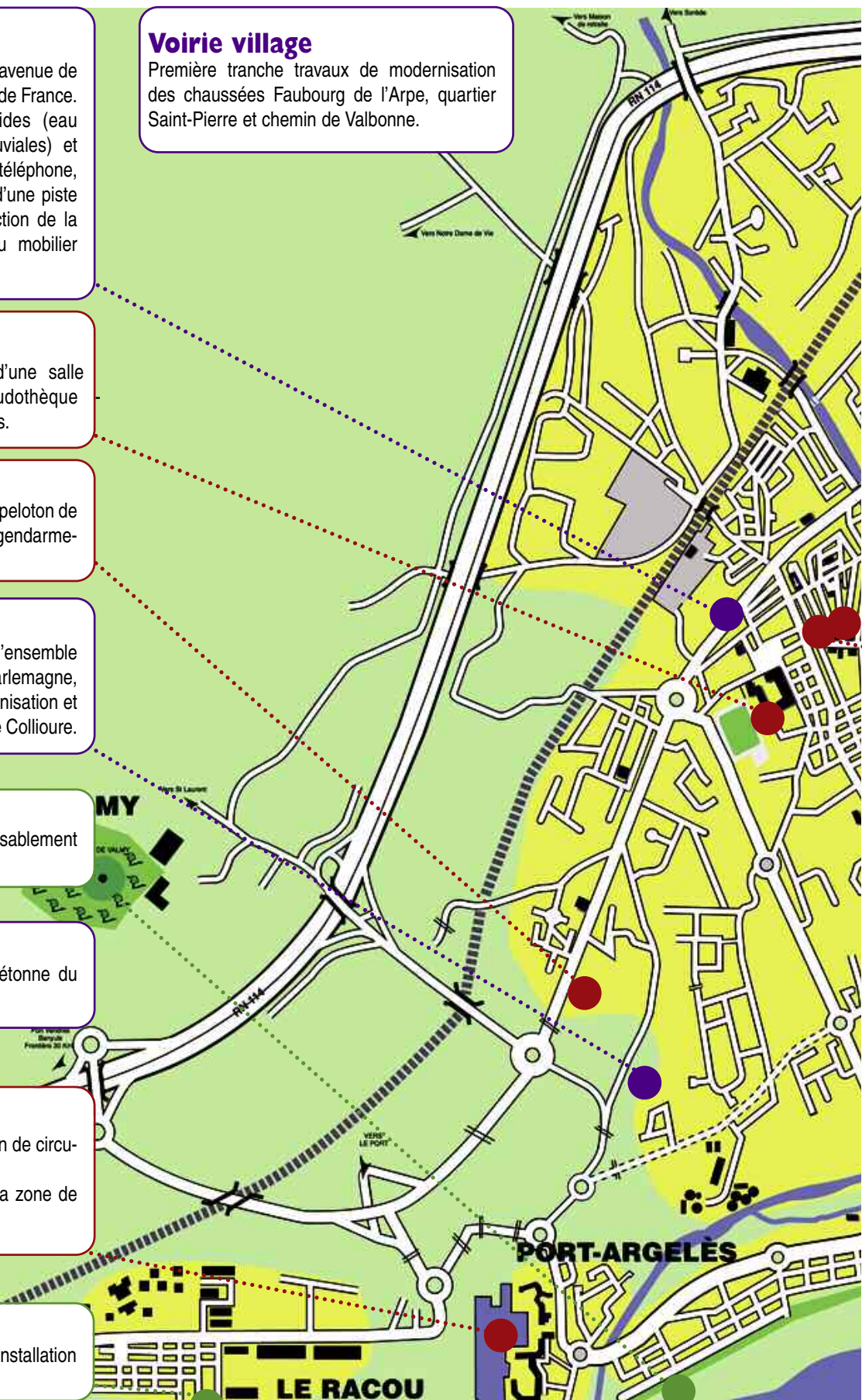
Remplacement de la passerelle piétonne du port.

Port-Argeles

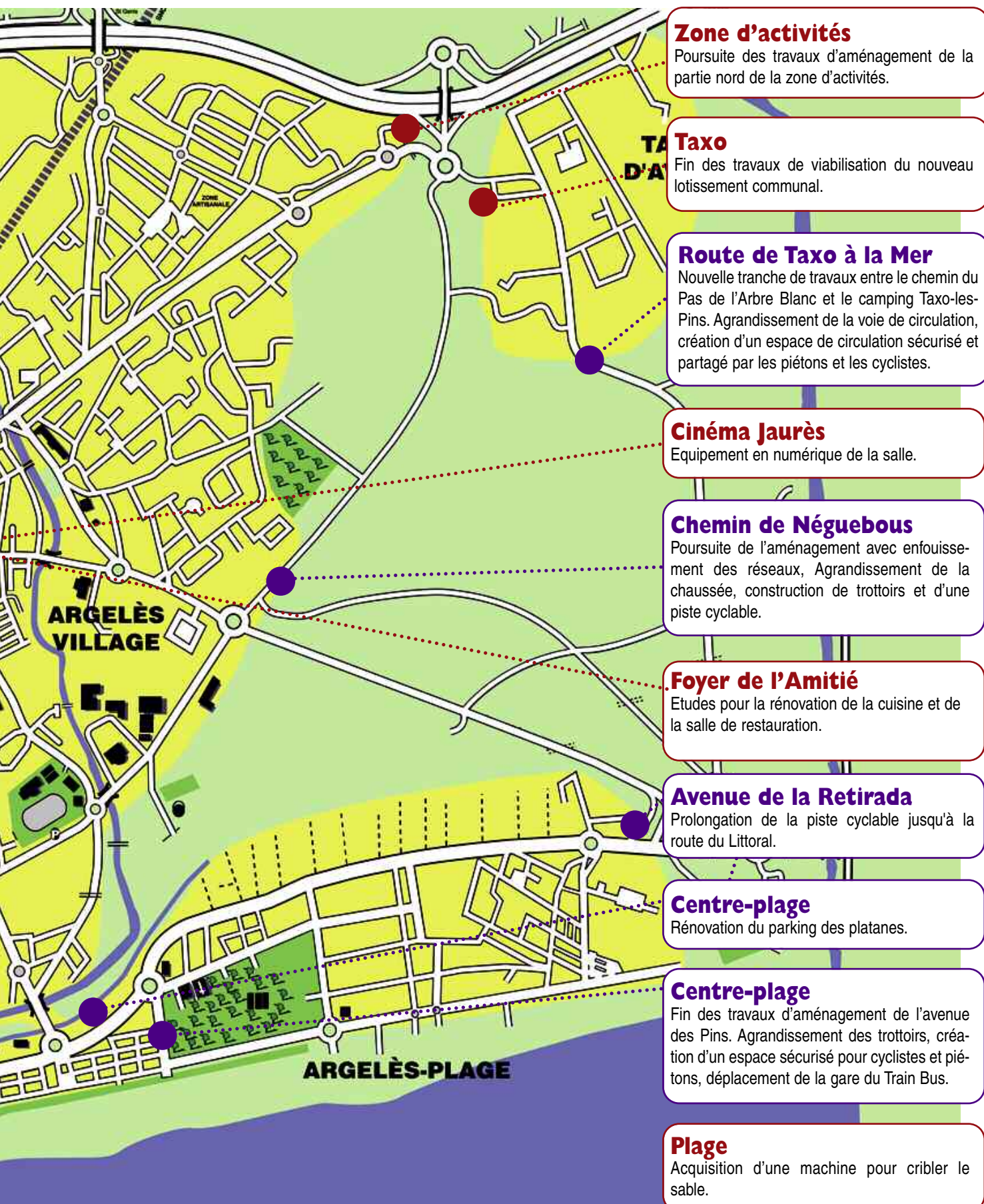
- zone technique : création d'un plan de circulation avec cheminement piéton.
- amélioration de la sécurité dans la zone de mise à l'eau.

Plage du Racou

Travaux de réensablement avec l'installation d'un cordon dunaire.



Programmes au budget 2012



Les douze évènements qui ont

Au mois de JANVIER, la ville lance l'enquête publique pour la modification n°10 du Plan d'occupation des sols (POS). Cette modification prévoit notamment l'ouverture à l'urbanisation d'une zone de 4,5 hectares, chemin de Neguebous.

La ville entend y créer un nouveau lotissement communal, après celui de Taxo dont les travaux de viabilisation ont commencé en septembre 2011. Les parcelles de Taxo ont été attribuées en décembre dernier.

Cette modification du POS comprend également la possibilité

offerte aux agriculteurs de transformer leurs bâtiments agricoles en gîtes et chambres d'hôtes.



Au mois de FÉVRIER, Jordi Barre, le chantre de la catalanité, s'éteint à l'âge de 90 ans.

Né en avril 1920 à Argelès-sur-Mer, Jordi Barre était une des figures les plus illustres de notre ville et du département.

Cet auteur-compositeur à succès était connu pour sa proximité avec le public et son authenticité.

Jusqu'au bout, Jordi Barre aura été fidèle à Argelès-sur-Mer. Malgré la fatigue, il avait participé au mois de septembre 2010 au cabaret des Argelésiens organisé dans le cadre de la

saint Côme et saint Damien, montant sur scène pour un final avec l'ensemble des chanteurs.



Au mois de MARS, Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-Mer est réélu conseiller général du canton éponyme avec 64,60 % des suffrages au second tour de scrutin contre 35,40 % à Edouard Fesenbeck.

Dans notre commune, son score est de 66,87 % des voix. Au premier tour de scrutin où 6 candidats étaient en lice, Pierre Aylagas a obtenu 46,24 % des voix dans le canton et 54,02 % à Argelès-sur-Mer.

Dans le canton, la participation a été de 59,25 % au second tour, soit 15 % de plus que celle

comptabilisée au niveau national.



Au mois d'AVRIL, l'association Surf Rider Fondation Europe et la commission environnement, unissent leurs efforts pour une opération de nettoyage de la plage.

Programmé depuis plusieurs mois, ce nettoyage tombe à pic car à la mi-mars Argelès connaît un fort coup d'est, accompagné d'intenses précipitations (148 millimètres d'eau entre le 12 et le 16 mars), qui ramène sur la plage de nombreux branchages, troncs d'arbres et détritiques en verre et en plastique.

En avril donc, ils sont 70 volon-

taires à se retrouver sur la plage pour ce nettoyage qui sera poursuivi par les services municipaux.



Au mois de MAI, est posée la première pierre de Fil Harmonie, une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) pour Adultes polyhandicapés.

Située chemin de Neguebous, cette MAS pourra accueillir 30 adultes en externat, pensionnat et séjour temporaire.

L'établissement, construit par l'Office Public de l'Habitat pour l'association Handas, emploiera 40 salariés en équivalent plein temps et ouvrira au dernier trimestre 2012.

C'est la 2^e structure médico-sociale créée dans la commune

après l'ouverture, de l'Institut d'Education Motrice qui reçoit 60 enfants polyhandicapés.



Au mois de JUIN, se déroule l'inauguration de la fin de la première tranche de travaux de la route nationale entre le pont de la Massane et l'avenue de la Gare.

Cette rentrée de ville a été totalement modernisée avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle, la réfection de la chaussée, l'installation de suspensions florales et la pose d'un nouvel éclairage et de mobiliers urbains.

En octobre ont démarré les travaux de la 2^e phase entre l'avenue de la Gare et le rond-point

des Evadés de France. Ceux-ci se poursuivront jusqu'au printemps 2012.



marqué l'année 2011

Au mois de JUILLET, la 5^e édition des Déferlantes est reçue... 5 sur 5. Pendant 3 soirées, le parc de Valmy vibre intensément aux sons du rock, de la chanson française et de la soul. Les Texans de ZZ Top, l'indémontable Joe Cocker, les canadiens d'Arcade Fire, la chanteuse nigériane Asa viennent apporter la preuve que le festival est désormais une étape incontournable des plus grandes tournées internationales. Gaëtan Roussel, Victoire de la Musique 2011, Zazie, Ben l'Oncle Soul et l'incroyable Cali

démontrent également la diversité et la richesse de la chanson française.



Au mois d'AOUT, Argelès-sur-Mer, accueille l'équipe de France de judo en stage de préparation pour les championnats du monde. L'impressionnant Teddy Riner, 2,04 m, 140 kilos ne passe pas inaperçu au stade Gaston Pams. Il deviendra à 22 ans le judoka le plus titré au monde avec 5 titres planétaires. Cet été aussi, le XV de France en stage à Falgos a choisi Argelès-sur-Mer comme point de départ d'une escapade en kayak de mer. L'occasion pour Marc Liévremont, l'entraîneur, Jo Maso, le manager, de retrou-

ver des amis avant le grand départ pour la Nouvelle-Zélande.



Au mois de SEPTEMBRE, 1 332 élèves font la rentrée scolaire en maternelles, primaires et au collège. D'une année à l'autre, les effectifs restent stables. Depuis cette rentrée, les 60 élèves de l'école Molière des classes de CM1, CM2 et CE2 qui déjeunent au restaurant scolaire du collège des Albères effectuent le trajet à pied. Ils sont encadrés par des agents des écoles et de la police municipale. A pied également, c'est le moyen de déplacement choisi pour le Carapatte, bus pédestre qui assure le ramassage scolaire

d'enfants accompagnés par des adultes. Trois lignes ont été créées à la rentrée.



Au mois d'OCTOBRE, le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion est officiellement créé. Il s'étend de Leucate au nord jusqu'à Cerbère au sud, couvre 100 km de côte et un espace marin de 4000 km². Ce parc naturel marin est le troisième de France, après ceux de la mer d'Iroise et de Mayotte, dans l'océan Indien. Un conseil de gestion aura pour mission de rassembler tous les acteurs du parc (pêcheurs, professionnels du tourisme, des transports maritimes et de la plongée, associations environ-

nementales, scientifiques, élus et représentants de l'Etat) pour qu'ils travaillent ensemble afin de mettre en valeur et de protéger cet espace sensible.



Au mois de NOVEMBRE, vingt-trois familles entrent dans leur nouveau logement social de la résidence l'Oliveraie, située route de saint-André. Ce programme réalisé par Roussillon Habitat s'inscrit dans l'objectif municipal de création de 400 logements (appartements en location ou en accession à la propriété, parcelles à construire de lotissements communaux) à prix modérés d'ici 2014. 2012 verra la poursuite et le lancement de travaux aux lotissements communaux de Taxo et de

Neguebous, à l'ancien camping le Clos Joli, impasse des Sarcelles et dans le secteur de Charlemagne.



Au mois de DÉCEMBRE, après 18 mois de restructuration complète, les travaux de la médiathèque touchent à leur fin. Réalisés par la communauté de communes Albères - Côte Vermeille, il mettent à la disposition du public d'Argelès-sur-Mer et du territoire un espace entièrement dédié à la culture. Le fonds est composé de 25 000 livres, BD, DVD et CD. La médiathèque dispose d'un espace presse et de plusieurs postes informatiques pour l'accès à internet. La ville a aménagé l'espace

Liberté en réalisant un parvis pour accéder à la médiathèque qui a ouvert ses portes le 3 janvier.



Les dossiers du conseil municipal

En décembre et janvier, l'assemblée a examiné les délibérations suivantes.

Garantie d'emprunt

Le conseil municipal a accordé une garantie d'emprunt au groupe Arcade pour la construction de 37 logements sociaux à Charlemagne.

Cet emprunt d'un montant de 3,07 millions d'euros est souscrit auprès de la Caisse des dépôts. En contrepartie, la commune bénéficiera d'un droit d'attribution de logements.

A Charlemagne Arcade construira 63 logements dans 2 bâtiments.

Chambre régionale des Comptes

Le rapport d'observations définitives portant sur l'examen de la gestion de la commune au cours des exercices 2007 et suivants a été présenté au conseil municipal. Ce rapport et la réponse de la commune sont téléchargeables sur le site internet argeles-sur-mer.com, espace citoyen, zone de téléchargements puis les archives du conseil municipal.

Droits de voirie et d'étalage

En 2012, ils seront actualisés de 2% pour l'occupation du domaine communal. Cette actualisation peut varier selon les activités et les endroits.

Parc Naturel Marin

Le conseil municipal a désigné Marc Séverac, en qualité de titulaire, et Jacqueline Payrot comme suppléante pour représenter la commune au sein du conseil de gestion du parc naturel marin du Golfe du Lion.

Conseil municipal

Les dates de réunions pour 2012 sont les jeudis 23 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 30 août, 20 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre.

Les réunions se déroulent à l'hôtel de ville à 21h.

Conventions

Le conseil municipal a accepté deux conventions. La première avec l'APLEC (Association Pour l'Enseignement del Catala) pour le financement de l'enseignement du catalan en milieu scolaire.

La part revenant à la ville s'élève à 1/3 de la dépense soit 2 479 euros.

La seconde est passée par l'Etablissement public foncier régional pour la réalisation de logements locatifs sociaux avenue de la Gare.

L'Etablissement public aura pour mission de réaliser l'acquisition foncière.



Route nationale, la ville a commencé au mois de décembre la mise en lumière des anciens remparts qui défendaient le village au Moyen Age. Les premiers essais ont permis d'affiner les types d'éclairage à mettre en place ainsi que leur orientation. Les deux remparts visibles depuis la route nationale devraient être éclairés définitivement dans les semaines qui viennent.

Tribune de l'opposition

La Cour Régionale des Comptes sur Argelès

La Cour Régionale des Comptes a vérifié les comptes d'Argelès et nous pensons que les Argelésiens doivent être informés de ses conclusions ; malheureusement notre place dans "Granotes" est restreinte mais le rapport est publié et consultable sur internet. Ci-dessous quelques extraits de sa synthèse :

"Une des principales caractéristiques de la commune d'Argelès-sur-Mer est le niveau particulièrement haut... des dépenses en régie... le plus important de toutes les collectivités du Languedoc-Roussillon depuis 10 ans. La qualité de leur suivi sur le plan financier est insuffisante... la fiabilité des comptes s'en trouve altérée... Seules 43% des opérations réalisées entre 2005 et 2009 sont assimilables à des véritables travaux en régie et les charges de personnel... présentent des anomalies significatives.

En matière de prestations sociales à destination du personnel... au travers d'une association, il conviendrait de faire évoluer les conditions de son fonctionnement... afin que l'ensemble des agents en activité puissent en bénéficier.

Dans le cadre de ses relations avec les associations recevant des aides de la commune... il conviendrait... de véritables conventions d'objectifs... suffisamment précises et complètes comprenant... leur suivi financier et la production de rapports annuels d'activité.

L'examen... du... domaine public... révèle également des imprécisions ou anomalies, qu'il s'agisse... des conditions de publicité et de mise en concurrence, de la détermination du niveau des redevances, ou encore du suivi administratif et financier des conventions. A suivre !

Sports

Appel à bénévoles

L'association Course de la Massane organise le 29 avril prochain le premier trail (course) de la Massane. Cette épreuve comprend un trail de 20 km, une course de 10 km, une randonnée de 9 km et une course pour enfants. Cette manifestation nécessite la présence d'une centaine de bénévoles.

La ville et l'association invitent toutes les personnes intéressées, membres d'association ou non, à participer à une réunion de travail.

Elle se déroulera le lundi 5 mars à 20h30, salle des commissions de l'hôtel de ville. Entrée par la rue Pau Casal.

Les rendez-vous de février



1^{er} et 8 février

Ateliers Carnaval

Préparation du Carnaval par les tout-petits avec l'association mille-pattes.

De 10h à 12h à l'école maternelle Les Tamaris.

Inscriptions au 06 84 11 44 60.

10 février

Carnaval des écoles

En avant-première du Carnaval, grande parade des enfants des écoles maternelles et primaires dans les rues du village. Animation assurée par la Fanfare des Clowns.

A 14h30.

16 février

Les Jeudis du Théâtre

Une comédie (en catalan) de Jaume Llong "El Testament d'en Fortuné" interprétée par le Grup Ultrera. Elle se déroule en trois actes qui font connaître aux spectateurs l'histoire d'un vieux célibataire, l'homme le plus riche de Toreta, le village imaginaire fétiche de Jaume Llong. Une quinzaine d'acteurs sera sur scène.

A 20h30 au cinéma Jaurès.

Entrée gratuite

19 février

Carnaval (I)

Première sortie du Carnaval avec ses chars et les Miss élues le samedi 18 lors de la soirée d'ouverture à l'espace Jean Carrère.

Parade de jour animée par la banda Aioli Beach, Rica Comparsa, la troupe Heiva I Thaiti et le groupe Kalimbao

et ses danseuses.

Départ à 15h de l'hôtel de ville. Circuit : allée Buisson, route nationale, avenue de la Libération, rue Baudelaire, rue Rimbaud, avenue du 8 Mai, boulevard Herriot, place Gambetta.

Les Musicales

Récital lyrique d'Eva Ganizate, soprano, lauréate de 9 concours internationaux, accompagnée par Nathanaël Gouin, grand prix Alain Marinero Collioure 2011. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h. Participation : 3 euros.

22 février

Cinéma des enfants

Projection de "Piano Forest", film d'animation japonais, pour les enfants à partir de 6 ans. Film et goûter 2,50 euros.

A 14h30 au cinéma Jaurès.

25 février

Carnaval (2)

Sortie nocturne du Carnaval sur le même circuit que le 19 février. A partir de 21h.

Bal de clôture du Carnaval avec l'orchestre 4^e avenue à l'espace Jean Carrère après la cavalcade.

29 février

Les Mercredis de la Casa

A 14h, Casa de l'Albera, place des Castellans, atelier pour petits et grands à découvrir en famille. Atelier de fabrication d'une porte et des tours d'une ville fortifiée, présentation d'un vrai habillement de chevalier.

Prix : 3 euros par personne, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans. Le tarif comprend la visite de la Casa et la participation à l'atelier. Réservation au 04 68 81 42 74.

Médiathèque

Jours et horaires d'ouverture

Depuis début janvier, la nouvelle médiathèque a ouvert ses portes à l'espace Liberté. 25 000 livres, BD, DVD et CD sont à votre disposition.

La cotisation annuelle est de 5 euros par adultes. L'adhésion est gratuite pour les enfants.

La médiathèque est ouverte les mardis et jeudis de 10h à 17h ; les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Nous présenterons en détail ce lieu culturel dans le prochain numéro de Granotes.

Carnaval

A la recherche de Miss

Pour l'élection des reines du Carnaval 2012, l'Office municipal d'animation lance un appel à candidature pour les Miss Carnaval 2012. Il concerne les jeunes filles de 16 à 30 ans (8 participantes). Pour les mini Miss Carnaval 2012 (fillettes de 8 à 12 ans), les inscriptions sont closes.

Les Miss seront élues avec leurs dauphines lors de la soirée d'ouverture, le samedi 18 février à l'espace Jean Carrère.

Inscription auprès de l'Office municipal d'animation à l'Office de tourisme à la plage. Renseignements au 04 68 81 10 15.

Déferlantes

Les premières têtes d'affiche

Juste avant Noël, les organisateurs de la Frontera Productions ont présenté les premiers artistes, la plupart français, qui participeront à la 6^e édition des Déferlantes qui se dérouleront du 7 au 10 juillet au parc de Valmy.

Ainsi, on retrouvera sur la scène argelésienne Bénabar, Camille, Dionysos, Charlie Winston, Metronomy, Selah Sue et Shaka Ponk.

La suite de la programmation, avec les têtes d'affiche internationales, sera dévoilée au mois de février.

Le bain du 1^{er} de l'An bat tous les records



Il y a ceux qui avaient oublié de dormir, d'autres qui s'étaient couchés de bonne heure pour braver une eau à 13° et tous ceux qui avaient fait le pari de tenter au moins une fois l'expérience du bain du premier janvier.

Résultat ? Plus de 250 baigneurs réunis au centre plage pour ce qu'il convient désormais d'appeler un véritable phénomène. Car, aux baigneurs, il faut ajouter les médias et les centaines de curieux venus immortaliser la scène avec appareils photos, téléphones portables et caméras.

En ce premier janvier, le soleil était heureusement de la partie avec une température de l'air de 15 degrés. Il n'empêche que les boissons chaudes servies par l'association SHIA (Section humanitaire d'intervention argelésienne) ont été un bon réconfort à la sortie de l'eau de même que le diplôme remis par la ville.

Marcelle Narbonne, notre doyenne, n'est plus

Pendant quelques mois, Marcelle Narbonne a été la doyenne des Français après le décès de Marie Diaz, disparue à la Réunion, à l'automne dernier.

Marcelle Narbonne, notre doyenne, née à Isserville, en Algérie, le 25 mars 1898, est décédée le 1^{er} janvier 2012 à l'âge de 113 ans à la maison de retraite Les Capucines à Argelès-sur-Mer.

Elle était pensionnaire de la maison de retraite depuis 1990 où elle a été entourée jusqu'à ses derniers instants avec beaucoup d'attention par le personnel et l'ensemble des résidents.



Façades illuminées :

Le concours de façades illuminées (appartements et maisons) organisé par la ville depuis plusieurs années complète avec bonheur les décorations mises en place par la commune pendant les fêtes de fin d'année.

Selon leurs moyens, les participants rivalisent d'imagination pour égayer leur habitation et, en même temps, leur rue et leur quartier. Le jury, composé d'élus municipaux où l'on retrouve Isabelle Moreschi, adjointe au maire, Valérie Rémeringer et Marie-Thérèse Cachier, conseillères municipales, n'a pas eu la tâche facile pour établir le palmarès 2012.

Six prix d'excellence ont été décernés à Hugues Boisot (10, rue d'Avranches), Marie-Thérèse Guélé (11, rue Marcel Pagnol), Marie-Ange Techer (22, rue Estève Caseponce), Martine Bovalo (20, rue Estève Caseponce), Aurelio Alviano (5, rue des Palombes) et René



Une jeune Argelésienne à l'honneur



Elève au lycée Déodat-de-Séverac à Céret, l'Argelésienne Magalie Combes vient de recevoir au rectorat à Montpellier le prix de la vocation scientifique et technique des filles 2011. Son prix lui a été remis par le proviseur du lycée, Denis Palle.

Ce prix récompense les lycéennes de terminale qui ont présenté un projet d'études en sciences et technologie dans le cadre d'une opération lancée par l'Education Nationale et qui vise à encourager l'égalité entre les filles et les garçons.

Après son baccalauréat, Magalie Combes poursuit ses études en classe préparatoire au lycée Joffre de Montpellier. Toutes nos félicitations à Magalie.

les lauréats



Paillissé (28, route Notre-Dame-de-Vie).

Les autres participants ont reçu un diplôme de félicitations

Le prix de la plus belle vitrine a été décerné par l'Union des commerçants à l'Institut Vanille, place Gambetta. Les prix ont été remis en présence du maire et des élus du jury lors d'une réception organisée à la salle des mariages à l'hôtel de ville.

Prochain concours organisé par la ville, celui des maisons fleuries au printemps prochain.

11 novembre : les écoliers récompensés



Chaque année, pour célébrer l'armistice du 11 novembre mettant fin à la première guerre mondiale, les enfants des écoles participent à la cérémonie patriotique et fleurissent le monument aux morts du cimetière et le carré militaire.

A leur intention, les associations patriotiques d'Argelès-sur-Mer, le Souvenir Français et la ville organisent une réception officielle à l'hôtel de ville où leur sont remis des diplômes attestant de leur engagement citoyen.

L'échange intergénérationnel entre anciens combattants et écoliers est toujours riche et démontre que la transmission du devoir de mémoire est toujours en vigueur dans la commune.

Une convention signée avec le conseil général

Par l'appui financier qu'il leur apporte, le conseil général est un partenaire incontournable des projets portés par les communes. Son intervention peut prendre plusieurs formes : soit le versement de subventions directes, soit la prise en charge d'une partie de l'emprunt lorsque le projet est qualifié de structurant.

C'est dans ce cadre que Pierre Aylagas vient de signer avec Hermeline Malherbe, présidente du conseil général, une convention par laquelle le département apporte son concours au plan local de déplacement mis en oeuvre à Argelès-sur-Mer. Le département versera 165 000 euros en 15 annuités à la commune, soit 50% de l'emprunt qu'elle a souscrit pour cette opération.



La ronde du Père Noël

Il n'a pas chômé le Père Noël au mois de décembre à Argelès-sur-Mer. Entre le Noël des maternelles et des primaires organisé à l'espace Jean Carrère et au Casino, le merveilleux conte musical proposé par l'Office municipal d'animation "Neige et les jouets enchantés" suivi d'une parade qui a traversé les rues du village, les tout-petits n'ont pas manqué de rendez-vous.

Au coeur du village, le marché de Noël a proposé tous les jours pendant une semaine des animations, des ateliers, des balades en poneys et en calèche.

De son côté, l'association « Un Noël pour tous » a également oeuvré en récoltant des jouets en bon état, jouets qui ont amélioré le Noël de familles argelésiennes.



Agenda

Janvier

● Vendredi 27

La grammaire de Grand-père, atelier animé par Antoine Parra, professeur des écoles, dans le cadre de l'Université populaire Pyrénées Méditerranée.

Médiathèque à 20h30 (gratuit). Inscription au 04 68 81 42 73

● Samedi 28

Connaissance du monde : « Mongolie : Avec les derniers grands nomades » de Patrick Bernard. Cinéma Jaurès à 14h30

● Les 28 et 29

Stage de danse Jazz, invité Bruno Vandelli, organisé par Jetonn Danse Cie.

Tél : 04 68 81 04 90

● Dimanche 29

Projections de films réalisés en Mauritanie, dans le cadre de l'exposition de Françoise Dexmier (Festival Maghreb Si Loin Si proche). Galerie Marianne à 15h

Février

● Les 1^{er} et 8

Préparation Carnaval et atelier créatif organisé par l'association le Mille Pattes. Ecole des Tamaris de 10h à 12h. Infos au 06 84 11 44 60

● Jeudi 2

Atelier d'écriture des Amis de la Bibliothèque. Médiathèque à 19h

Ciné-forum des Amis de Cinémaginaire : « Le Havre », Film de Aki Kaurismäki (Fran/Finl/All, 2011, 1h33). Cinéma Jaurès à 19h

● Vendredi 3

La grammaire de Grand-père. Médiathèque à 20h30. Inscription au 04 68 81 42 73

● Samedi 4

Conférence-débat dans le cadre de l'Université populaire Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du Cycle des progrès.

« Les intelligences multiples » par Bruno Séweryn. Médiathèque à 10h30 (gratuit)

● Mercredi 8

Café poétique des Amis de

la Bibliothèque. Salle Buisson à 19h

● Vendredi 10

Carnaval des Ecoles avec la Fanfare des Clowns. Défilé dans les rues village à 14h30

● Samedi 11

« **Les tablées** » en anglais par Anita Mandine, dans le cadre de l'Université populaire Pyrénées Méditerranée : « Cuisiner ». Médiathèque à 10h30 (gratuit). Inscription au 04 68 81 42 73

Conférence du Casal de l'Albera. Salle Buisson à 17h

● Jeudi 16

Les Jeudis du Théâtre. Les Amis de la Bibliothèque présentent : « El Testament d'en Fortuné », de Jaume Llong, par le « Grup Ultera ». Cinéma Jaurès à 20h30

● Du 17 au 19

Chemins de la Retirada sur le thème de « La valise de l'exode » par FFREEE et le CIDER : marche symbolique, hommages, témoignages, expositions, conférences, films, concert. A Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech et Collioure

● Samedi 18

« **Les tablées** » en anglais : « Faire le marché ». Médiathèque à 10h30 (gratuit). Inscription au 04 68 81 42 73

Election des Miss et Miss Baby Carnaval avec Bal d'Ouverture du Carnaval par l'orchestre California. Espace Jean Carrère à 21h

● Dimanche 19

1^{ère} Parade du Carnaval animée par la Banda Aioli Beach, Rica Comparsa, la troupe Heiva I Thaiti et le groupe Kalimbao et ses danseuses. Départ à 15h de l'Hôtel de ville

Les Musicales d'Argelès : Récital Lyrique d'Eva Ganizate, soprano, lauréate de 9 concours internationaux, accompagnée par Nathanaël Gouin, grand prix Alain Marinaro Collioure 2011. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h

● Mercredi 22

Cinéma des Enfants : « Piano Forest » (à partir de 6 ans) de Masayuki Kojima,

Japon, 2009, 1h41). Cinéma Jaurès à 14h30

● Jeudi 23

Atelier d'écriture des Amis de la Bibliothèque. Médiathèque à 19h

● Samedi 18

« **Les tablées** » en anglais : « Visiter une ville ».

Médiathèque à 10h30 (gratuit). Inscription au 04 68 81 42 73

● Samedi 25

Sortie nocturne du Carnaval animée par la Banda Aioli Beach, Rica Comparsa, et le groupe Kalimbao et ses danseuses Rues Village à 21h. Bal de Clôture du Carnaval avec l'orchestre 4^e Avenue à l'Espace Jean Carrère

● Mercredi 29

Les Mercredis de la Casa, atelier pour petits et grands à découvrir en famille : Le moyen âge, le siège à Argelès ville royale (atelier fabrication d'une porte et des tours d'une ville fortifiée, présentation d'un vrai habillement de chevalier). Réservation au 04 68 81 42 74. Casa de l'Albera / Maison du Patrimoine à 14h

Atelier philo des Amis de la Bibliothèque. Médiathèque à 19h

Mars

Quelques rendez-vous...

● Samedi 3

L'heure de la Guitare avec les jeunes élèves de Michel Rubio. Galerie Marianne à 17h

● Du 7 au 11

Festival "Femmes et Toiles 2012" organisé par les Amis de Cinémaginaire

● Du 8 au 18

Printemps des Poètes organisé par les amis de la Bibliothèque

● Dimanche 25

Foire de l'Elevage au Racou et toujours...

Université Populaire Pyrénées-Méditerranée : les tablées, conférences autour du thème du progrès, goûter philo des enfants à la Médiathèque...

Infos au 04 68 81 42 73

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté

Du mardi au samedi de 14h à 18h, ainsi que les mercredis et samedis de 10h à 12h

Jusqu'au 1^{er} février

Exposition « Entre Matière et Lumière » de **Françoise Dexmier** dans le cadre du Festival Maghreb Si Loin Si proche

Du 3 février au 7 mars

Exposition en hommage au peintre **Georges Albano** (1923-2005)

Du 20 mars au 20 avril

Huiles sur toile de **Josep Maria Sola**

L'alimentation en question(s)

La ville d'Argelès-sur-Mer en collaboration avec la Maison Sociale de Proximité souhaite créer un groupe de travail sur le thème de l'alimentation et de la nutrition.

Parmi les pistes proposées : "Comment manger mieux localement ?"

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du Centre communal d'Action sociale.

Tél : 04 68 95 34 21.

Par courriel :

josette.tumson@mairie-argelès-sur-mer.fr

L'info en direct

Retrouvez toute l'actualité d'Argelès (animations, rendez-vous culturels, réunions publiques, travaux...) en vous abonnant gratuitement à la **lettre d'information** sur le site internet de la ville :

www.argelès-sur-mer.com